

Hors promotion de grade et pour bénéficier d'une revalorisation de l'IFSE, il faut justifier d'une durée sur le poste précédent de 3 ans à compter de sa date de prise de fonctions et avoir 4 ans d'ancienneté dans le corps. Ces conditions sont cumulatives

Un agent détaché dans l'emploi fonctionnel de CAIOM bénéficie UNIQUEMENT lors de sa 1ère affectation sur cet emploi d'une revalorisation de son IFSE de 2500€ bruts/an.

AVANCEMENT DE GRADE		
	attaché vers attaché principal	attaché principal vers attaché hors classe
services déconcentrés	3000€	2500€
administration centrale	4500€	2500€
MOBILITE changement de poste vers un groupe de fonction supérieur		
groupes de fonction	groupe 4 vers groupe 3	1000€
	groupe 3 vers groupe 2	2000€
	groupe 2 vers groupe 1	2500€
	groupe 3 vers groupe 1	4500€
Revalorisations cumulées		
MOBILITE changement de poste vers un même groupe de fonction		
groupes de fonction	groupe 4	600€
	groupe 3	1000€
	groupe 2	1200€
	groupe 1	1500€

AVANCEMENT DE GRADE		
	SACN vers SACS	SACS vers SACE
services déconcentrés	750€	600€
administration centrale	1400€	650€
MOBILITE changement de poste vers un groupe de fonction supérieur		
groupes de fonction	groupe 3 vers groupe 2	800€
	groupe 2 vers groupe 1	1000€
	groupe 3 vers groupe 1	1800€
Revalorisations cumulées		
MOBILITE changement de poste vers un même groupe de fonction		
groupes de fonction	groupe 3	400€
	groupe 2	500€
	groupe 1	600€

Les évolutions affichées sont des montants bruts annuels à compter du 1er janvier 2017.

AVANCEMENT DE GRADE		
	AA (C1) vers AAP2 (C2)	AAP2 (C2) vers AAP1 (C3)
services déconcentrés	150€	200€
administration centrale	700€	600€
MOBILITE changement de poste vers un groupe de fonction supérieur		
groupes de fonction	groupe 2 vers groupe 1	600€
MOBILITE changement de poste vers un même groupe de fonction		
groupes de fonction	groupe 2	250€
	groupe 1	350€

